

Parquet Les Exclusifs

caractéristiques techniques

BERRY  ALLOC



description produit

		XXL	Regular Long	XL Long	XXL Long
Chanfrein	-	2 chanfreins			
Epaisseur parement chêne	mm	3,3 mm tol. +0 / -0.1			
Classe d'usage (sur base bois brut)	EN 685	31 (commercial modéré)			
Garantie usage résidentiel	-	30 ans			
Epaisseur totale (tol +/-0,2)	mm	10,90 kg			
Poids total	kg / m ²	10,82 kg	8,82 kg	10,82 kg	10,90 kg
Format	mm	1 180 x 187	1980 x 130	1 980 x 164	1 980 x 187
Contenu paquet	-	8 lames 1,76 m ²	8 lames 2,05 m ²	6 lames 1,94 m ²	6 lames 2,22 m ²
Contenu palette	-	36 boîtes 63,36 m ²	48 boîtes 98,84 m ²	50 boîtes 97,41 m ²	40 boîtes 88,86 m ²

résultats des test

Couche intermédiaire / contreparement	-	HDF (875kg/m ³) / Déroulé de résineux			
Taux d'humidité	-	7 - 10%			
Système de pose	-	BestLoc X-Treme, à plat, sans colle, sans outils			
Résistance du Loc	Kg / m	1 000 côté long et 550 côté court			
Traitement de surface	-	Vernis Ultimtec haute performance			
Résistance à l'abrasion	XP B 53-669	+ 15 000 Tour (TT CS10)			
Niveau de brillance	Gloss 60	5 +/- 2 (extra mat)			
Compatibilité sol chauffant	-	Compatible PRE (maxi 90 W/m ²) et eau chaude basse température (voir conditions)			
Résistance thermique	m ² .K/W	0.078	0.078	0.078	0.078
Résistance au feu	EN 13 501-1 (chêne)	Dfl-s1			
Réduction acoustique	EN 16354	-19 dB (avec sous-couche Excellence+ sous parquet 14 mm)			
Marquage CE	EN 14342	CE			
Emission de Formaldéhyde	EN 717-1	E1			
Emission de COV	ISO 16 000-9	A+			
Programme Environnemental	Certification	PEFC 10-31-1047			
Label fabrication	Parquetfrancais.org	Label Parquets de France 14G			

parquet.



Made in France

www.berryalloc.com

Informations techniques

Condition de pose :

La pose flottante doit se faire conformément au DTU 51.11 (en vigueur) et la pose collée au DTU 51.2 (en vigueur). Le parquet sera stocké à plat dans le local à parqueter, dans leur emballage d'origine au minimum 48 heures avant de débiter la pose. Les paquets ne seront ouverts qu'au moment de la pose. La pose du parquet doit être le dernier travail à exécuter sur un chantier. Le support doit être parfaitement sec, les vitrages doivent être posés, tous les travaux de gros oeuvre et de finition doivent être terminés et secs. La pièce sera parfaitement sèche, fermée, à une température ambiante comprise entre 18 et 20°C et l'humidité de l'air sera maintenue constante entre 40 et 65 %. La pose du parquet doit être réalisée sur un sol présentant un support rigide, résistant à la pression et à la flexion. Ce support doit être: propre, plan, sec et sain.
Retrouvez la fiche conseil de pose de parquet sur www.berryalloc.com.

Chauffage par le sol :

Les planchers chauffants doivent être conçus et installés de façon à ce que la température de surface des «sols finis » (parquet posé) ne puisse pas dépasser 28°C (chauffage basse température). La mise en oeuvre est à suivre selon le DTU 51.2 en pose collée en plain avec une colle sans eau (type colle BerryAlloc MS Polymère / proportions 900 à 1000 gr/m², suivant fiche technique du fabricant). La pose flottante peut affecter l'efficacité du chauffage par le sol (la lame d'air sous le parquet et la sous couche peuvent atténuer les performances du chauffage).
Retrouvez la fiche conseil de la pose sur sol chauffant sur www.berryalloc.com.

Entretien :

Parquets vernis : nettoyer le parquet avec une serpillière ou un chiffon plongés dans l'eau claire (additionnée si nécessaire de nettoyant BerryAlloc et très essorés). Pour redonner de l'éclat à votre parquet vernis mat, utiliser Métame BerryAlloc. Toutes les 5 à 10 applications de Métamat BerryAlloc, il est conseillé d'utiliser un décapant spécifique destiné à éliminer les anciennes couches de Métamat. **Ne jamais laver votre parquet à grande eau. Essorez plusieurs fois serpillières, chiffons ou balais éponges.**
Retrouvez la fiche d'entretien de votre parquet sur www.berryalloc.com.

Changements naturels du bois :

Le bois est un matériau vivant, qui évolue selon les saisons : il est normal et naturel qu'il se dilate et se rétracte en fonction des conditions de température et d'humidité dans lesquelles il se trouve (par exemple en période de chauffage). Le bois est soumis à des variations de teinte et à la présence de noeuds pour certaines essences : selon leur provenance et leur débit, les lames peuvent révéler des variations de tons plus ou moins importantes, y compris par rapport à l'échantillon de référence. Tous les bois ont tendance à «foncer» ou à «s'éclaircir» par exposition à la lumière, c'est un phénomène naturel.

BestLoc X-TREME parquet

